

Programme de formation

CCS 2 ROUES - TITRE PROFESSIONNEL ENSEIGNANT DE LA CONDUITE ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE (QUALIOPI)



Arrêté du 12 avril 2016 relatif à l'exploitation des établissements assurant à titre onéreux la formation des candidats aux titres ou diplômes exigés pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière. Examen de niveau 5 (Bac+2). Validation par un jury composé de deux professionnels habilités par l'AFPA.

Détails de la certification RNCP :

- Code de la fiche : RNCP 38885
- Certificateur : Ministère du Travail.
- Niveau 5
- Code(s) NSF : 311u
- Formacode(s) : 31802 : Monitorat auto-école
- Date de début des parcours certifiants : 17-11-2023
- Date d'échéance de l'enregistrement : 16-11-2028

1. PUBLIC :

Salariés ou demandeurs d'emploi souhaitant se former ou valider leurs compétences à la fonction d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière spécialisation « 2 roues ».

2. PREREQUIS :

- Être titulaire du Permis A en cours de validité
- Être titulaire du TP ECSR

3. MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

- Test de positionnement
- Audit de conduite sur route ouverte à la circulation publique
- Audit de maniabilité du véhicule
- Entretien individuel
- À effectuer trois en amont si financement

4. MODALITÉS D'ÉVALUATION :

> **Avant la formation** : évaluation diagnostique, test de positionnement, audit de conduite, entretien

> **Pendant la formation** : évaluation formatives chaque semaine pour vérifier les acquis, besoins, attentes, difficultés ancrées.

> **En fin de formation** : évaluation sommative et certificatrice pour validation et obtention du CCS deux roues

Déroulement des épreuves :

- Mise en situation professionnelle (1h50) L'épreuve de la mise en situation est divisée en deux parties : animer une séance d'apprentissage hors circulation et animer une séance d'apprentissage en circulation.
- Entretien technique (1h) Lors de cet entretien le candidat tire au sort une étude de cas relative à la conduite en sécurité d'un véhicule deux-roues motorisé. Le jury l'interrogera sur sa maîtrise du sujet et sur sa prestation lors de la mise en situation professionnelle.
- Entretien final (15mn) Le jury interroge le candidat sur sa compréhension et sa vision personnelle du métier.

Durée et modalités : présentiel. 210 heures (30 jours) et 35 heures de stage à effectuer en entreprise. Effectif : entre 6 et 12 participants

Lieu de formation : 2 rue Vasco De Gama, 44162 Saint-Herblain, Bâtiment B
Ligne C3 : Descendez à l'arrêt « Armor ».

Ligne 81 : arrêt « Vasco de Gama ».

Tramway Ligne 1 vers « François Mitterrand » : Allez jusqu'à l'arrêt « Schoelcher ».
(3 min à pieds).

Méthodes et moyens pédagogiques : Alternance d'apports théoriques, de mise en pratique et de vérifications des compétences acquises/en cours d'acquisition (étude de cas, audit de conduite, maniabilité du véhicule, conduite sur route, simulation de leçon hors et en circulation)

Formateurs : Tous diplômés et aux compétences techniques et pédagogiques actualisées.

Dispositif de suivi : Feuille d'émargements par 1/2 journées.

Livret d'évaluations passées en cours de formation.

Certificat de réalisation.

Validation :

- Examen de niveau 5 (Bac+2).
- Validation par un jury composé de deux professionnels.
- Équivalence, passerelle : sans objet
- Code RNCP/RS : 38885
- Code Certif Info N°110499

Accessibilité handicap : Un entretien individuel vous est proposé afin de définir ensemble les moyens nécessaires à la faisabilité de votre projet de formation.

Tarif : à partir de 3 400 euros TTC par candidat – Éligible au CPF 332072

Délai d'accès : nous consulter

Mise à jour du programme : le 20 mai 2026

Contexte : L'enseignant de la conduite et de la sécurité routière contribue à la mise en œuvre de la politique de sécurité routière. L'accès à la profession nécessite une autorisation délivrée dans les conditions définies par le ministère en charge de la sécurité routière. Pour les titulaires du titre professionnel Enseignant(e) de la conduite et de la sécurité routière, souhaitant devenir enseignant deux roues, ils peuvent compléter leur parcours par le certificat complémentaire de spécialisation (CCS). L'objectif général de la formation est de se préparer à l'examen en vue de l'obtention du certificat complémentaire de spécialisation 2 ROUES (CCS 2 ROUES) et ainsi se spécialiser en enseignant moto école.

Objectifs généraux :

- ✓ Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule motorisé à deux roues hors circulation.
- ✓ Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule motorisé à deux roues en circulation.
- ✓ Enseigner les spécificités de l'environnement de la circulation et de la conduite des véhicules motorisés à deux roues.

Arrêté du 26 janvier 2021 relatif au titre professionnel d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière

5. CONTENU DE LA FORMATION

L'environnement de la sécurité routière et de la conduite routière des véhicules à deux roues motorisés :

- ✓ Le cadre réglementaire spécifique à la conduite des véhicules à deux-roues motorisés.
- ✓ La sécurité routière des véhicules à deux-roues motorisés

L'enseignement de la conduite des véhicules motorisés à deux roues en sécurité :

- ✓ Les caractéristiques techniques des véhicules à deux-roues motorisés
- ✓ Les déplacements des véhicules à deux-roues motorisés
- ✓ L'enseignement de la conduite d'un véhicule à deux-roues motorisés

6. SANCTION

Certificat Complémentaire de Spécialisation
Titre professionnel ECSR (niveau 5), mention 2 Roues.

Niveau : 5

Équivalence, passerelle : sans objet

Code RNCP/RS : 38885

Fiche n° 35329

Code Certif Info N°110499

7. DÉBOUCHÉS ET SUITE DE PARCOURS

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35329/>

es différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- Les établissements privés d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière.
- Les établissements associatifs d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière.
- Passage des CCS Groupe lourds.

8. TYPES D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière
- Coordinateur d'enseignant

OBJECTIFS	
Identifier les objectifs et les étapes de la formation.	
✓Vérification du respect des prérequis. ✓Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels. ✓Présentation de la formation. ✓Modalités pratiques. ✓Tour de table	Moyens utilisés : Entretien individuel/collectif

N° séquence	Objectif	Moyen utilisés	Durée
1	Décrire l'environnement de la sécurité de la conduite routière des véhicules à deux roues motorisés		
<p>Le cadre réglementaire spécifique à la conduite des véhicules à deux roues motorisés</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'évolution de la réglementation de la formation du conducteur et son impact sur sa compétence 2. Les réglementations s'appliquant à la conduite des véhicules à 2 roues motorisés 3. Les conditions de l'inscription, d'examen et d'obtention des catégories des véhicules à deux roues motorisés du permis de conduire 4. Les normes et les réglementations applicables à l'usage aux véhicules deux roues motorisés 5. Responsabilités et assurances La sécurité routière des véhicules à deux roues motorisés 6. Le REMC appliqué à l'enseignement de la conduite des véhicules à deux roues motorisés 7. Le panorama du trafic des véhicules à deux roues motorisés 8. L'accidentologie relative à l'utilisation des véhicules à deux roues motorisés : évolutions statistiques ; système 9. Homme/véhicule/environnement ; notions de risque routier ; analyse des causes à partir des grands thèmes de la sécurité routière relatives aux véhicules à deux roues motorisés... 10. Les principes généraux du développement durable appliqués à la conduite des véhicules à deux roues motorisés 11. Les typologies et préventions des risques liés à la conduite des véhicules à deux roues motorisés 12. La préparation en amont d'un voyage avec un véhicule à deux-roues motorisé 13. Les équipements requis de sécurité 		Salle de cours équipée d'un rétroprojecteur, tableau blanc Ressources pédagogiques	35h (à titre indicatif)

N° séquence	Objectif	Moyen utilisés	Durée
2	Mettre en œuvre les principes de sécurité lors de la conduite d'un véhicule à deux roues motorisées		
<p>Les caractéristiques techniques des véhicules à deux roues motorisées</p> <p>14. Typologie des véhicules à deux roues motorisées</p> <p>15. Les caractéristiques techniques et de fonctionnement des différents véhicules à deux roues motorisées</p> <p>16. Les éléments de sécurité active et passive des véhicules à deux roues motorisées Les déplacements des véhicules motorisés à deux roues</p> <p>17. Dynamique et forces physiques s'appliquant aux véhicules à deux roues motorisées</p> <p>18. Les spécificités liées aux déplacements d'un véhicule à deux-roues motorisé selon les contextes et l'adaptation des comportements (circulation en groupe, passager et charge)</p> <p>19. Les conséquences physiologiques et physiques de la vitesse</p> <p>20. Démonstration et manœuvre en sécurité en et hors circulation</p> <p>L'enseignement de la conduite d'un véhicule motorisé 2 roues</p> <p>21. Physiologie appliquée à la conduite d'un véhicule à deux-roues motorisé : rôle et importance des organes sensoriels dans la maîtrise du véhicule et de la perception des risques</p> <p>22. Psychologie appliquée à la conduite d'un véhicule motorisé à 2 roues : typologie des publics et leurs attentes ; la perception du risque et son impact sur la pédagogie de l'enseignement de la sécurité et de la conduite routière d'un véhicule à deux roues motorisées ; les principales difficultés d'apprentissage et les techniques de remédiation</p> <p>23. Les particularités et les techniques du guidage à distance</p> <p>24. L'anticipation de risques potentiels inhérents à l'enseignement de la conduite d'un véhicule à deux-roues motorisé</p> <p>25. La préparation et l'animation d'une séance de formation à la conduite d'un véhicule à deux roues motorisé hors circulation</p> <p>26. La préparation et l'animation d'une séance de formation à la conduite d'un véhicule à deux roues motorisé en circulation</p> <p>27. Les techniques d'évaluation appliquées à une séance de formation à la conduite d'un véhicule à deux-roues motorisé</p> <p>28. L'application des consignes de sécurité et d'alerte en cas d'accident</p>		<p>Salle de cours équipée d'un rétroprojecteur, tableau blanc.</p> <p>Ressources pédagogiques</p>	<p>35h (à titre indicatif)</p>

N° séquence	Objectif	Moyen utilisés	Durée
3	Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule motorisé à deux roues Hors Circulation.		
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre en œuvre le programme issu du Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité citoyenne ✓ Veiller à sa propre sécurité et à la sécurité des apprenants ✓ Aménager une piste de maniabilité ✓ Effectuer et faire effectuer les contrôles avec pertinence ✓ Conduire en sécurité un véhicule motorisé à deux ou trois roues à des fins de démonstration ✓ Adopter et faire adopter les trajectoires correctes ✓ Prendre en compte l'environnement ✓ Analyser et faire analyser les situations de conduite ✓ Anticiper le comportement de l'apprenant ✓ Adopter un comportement adapté en cas d'accident ✓ Appliquer et faire appliquer les principes de conduite en cohérence avec le développement durable ✓ Commenter une démonstration de conduite ✓ Commenter la conduite de l'apprenant ✓ Hiérarchiser les interventions selon le contexte et les erreurs de l'apprenant 		<p>Salle de cours équipée d'un rétroprojecteur et d'un tableau blanc.</p> <p>Supports Pédagogique véhicules 2 Roues</p>	<p>51h* (*Durée à titre indicatif)</p>

N° séquence	Objectif	Moyen utilisés	Durée
4	Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule motorisé à deux roues en Circulation.		
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre en œuvre le programme issu du Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité citoyenne ✓ Veiller à sa propre sécurité , la sécurité des apprenants, des autres usagers de la route et des biens ✓ Prendre en compte l'environnement ✓ Utiliser un dispositif de liaison radio ✓ Guider l'apprenant à distance ✓ Analyser les situations de conduite ✓ Anticiper le comportement de l'apprenant ✓ Anticiper le comportement des autres usagers de la route ✓ Adopter un comportement adapté en cas d'accident ✓ Appliquer et faire appliquer les principes de conduite en cohérence avec le développement durable ✓ Communiquer par liaison radio de manière efficiente ✓ Communiquer ses intentions aux autres usagers ✓ Prendre en compte les intentions des autres usagers de la route ✓ Hiérarchiser les interventions selon le contexte et les erreurs de l'apprenant ✓ Gérer l'itinéraire en fonction de l'horaire et du contexte de circulation 		<p>Salle de cours équipée d'un rétroprojecteur et d'un tableau blanc.</p> <p>Supports Pédagogique véhicules 2 Roues</p>	<p>51h* (*Durée à titre indicatif)</p>

N° séquence	Objectif	Moyen utilisés	Durée
5	Enseigner les spécificités de l'environnement de la circulation et de la conduite des véhicules motorisés à deux roues.	Salle de cours équipée d'un rétroprojecteur et d'un tableau blanc. Supports pédagogiques. Véhicules 2 Roues.	28h* (*Durée à titre indicatif)
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre en œuvre le programme issu du Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne ✓ Accompagner l'appropriation des spécificités de l'environnement et de la conduite des véhicules motorisés à deux ou trois roues de manière adaptée au contexte et aux apprenants ✓ Faciliter la prise de conscience relative aux risques inhérents à la conduite des véhicules motorisés à deux ou trois roues. 			
<p>Évaluer les compétences professionnelles acquises (10h*) Les Évaluations passées en Cours de Formation (EPCF) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre au candidat de se situer par rapport aux attendus de la formation - Permettre au candidat d'être acteur de sa progression - Permettre au formateur d'identifier les points à améliorer - Familiariser le candidat avec les modalités d'évaluation du titre professionnel 			

Objectif	Moyen utilisés	Durée
Session d'examen (Selon le référentiel du titre visé)		
<p>Mise en situation professionnelle : Animation d'une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule motorisé à deux roues Hors Circulation Animation d'une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule motorisé à deux roues en circulation</p> <p>Entretien technique : Le candidat réalise une étude de cas tirée au sort relative à la conduite en sécurité d'un véhicule motorisé à deux roues. Le jury questionne le candidat sur sa maîtrise des connaissances sur le sujet. Le jury questionne le candidat sur sa prestation lors de la mise en situation professionnelle.</p> <p>Entretien final : Le jury questionne le candidat sur sa compréhension et sa vision du métier d'enseignant de la conduite en sécurité d'un véhicule motorisé à deux roues.</p>	Salle de cours équipée d'un rétroprojecteur, tableau blanc véhicule deux roues motorisées + Voiture auto-école équipée double commande	Salle de cours équipée d'un rétroprojecteur et d'un tableau blanc. Supports pédagogiques. Véhicules 2 Roues.

Objectif	Moyen utilisés
Bilan et synthèse du stage	
Bilan de la formation Synthèse du stage Évaluation de satisfaction de la formation	Bilan de la formation Synthèse du stage Évaluation de satisfaction de la formation